



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29/03/2021

INSTALLATION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PACTE LINGUISTIQUE HAUTS-DE-FRANCE LE 19 MARS DERNIER

Le comité de pilotage du Pacte linguistique Hauts-de-France a été installé le 19 mars dernier, à l'occasion de la **Semaine de la langue française et de la Francophonie (du 13 au 21 mars)**, lors d'une visioconférence présidée par Alexandre de Montesquiou, président de la Communauté de communes Retz-en-Valois, et réunissant les représentants des collectivités territoriales parties prenantes aux côtés de la directrice du cabinet de la ministre de la Culture, du délégué général à la langue française et aux langues de France et du directeur régional des affaires culturelles.

Compte-tenu de la place des collectivités locales dans les politiques culturelles publiques, **l'heure est venue de promouvoir une politique linguistique des territoires en encourageant le dialogue entre l'Etat et les collectivités territoriales** à travers un dispositif innovant, le pacte linguistique, que les Hauts-de-France sont les premiers à mettre en place. Sa mise en place contribuera à accueillir dans les meilleures conditions, à compter de 2022, **la Cité internationale de la langue française, « pierre angulaire » d'une politique linguistique rénovée** selon la formule de la ministre de la Culture.

A travers ce pacte signé le 14 décembre dernier, le ministère de la Culture, la Région Hauts-de-France, le Département de l'Aisne et la Communauté de communes de Retz-en-Valois se sont engagés à renforcer leur coopération au regard des priorités territoriales que la Cité internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts permettra de mieux prendre en compte : **cohésion sociale (lutte contre l'illettrisme, maîtrise du français et action culturelle), promotion de la diversité culturelle et linguistique (accueil de la francophonie en France, langues régionales à travers le picard et le flamand occidental), innovation et technologies du langage.**

Après avoir présenté leurs actions, les parties prenantes sont convenues d'élaborer la **feuille de route annuelle et les indicateurs de suivi des actions inscrites dans le pacte** et de lancer la **cartographie des acteurs et des actions recensées dans les Hauts-de-France, notamment des acteurs de la langue française, de la francophonie et des langues régionales.** Le projet de *Laboratoire mobile des langues* verra le jour fin 2021. En partenariat avec le CNRS, il permettra de mener des actions de médiation culturelle pour promouvoir la langue française et les langues régionales dans les territoires des Hauts-de-France et de collecter des enregistrements de conversation.

Les départements du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme seront invités à rejoindre dès que possible celui de l'Aisne au sein du Pacte linguistique. En outre, un Comité élargi accueillera dès cette année les collectivités territoriales, établissements publics et acteurs associatifs et privés désireux de s'associer à la réalisation des objectifs du Pacte

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Étaient conviés à cette réunion, également le sous-préfet de Soissons, les représentants des services de l'Éducation nationale et de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, de l'Organisation internationale de la Francophonie, de l'Assemblée parlementaire de la francophonie et du Centre des monuments nationaux.

Contact presse **Ministère de la Culture**

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr